



Lancement du Programme Gestion Intégrée des Espaces
Frontaliers

Allocution de Monsieur Jean Lamy, Ambassadeur, Chef de
Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso

au
Ministère des Affaires Etrangères et des Burkinabés de
l'Extérieur

28 juin 2017

Seul le texte prononcé fait foi

Excellence Monsieur le Ministre d'Etat de la Sécurité ;
Excellence Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation ;
Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères ;
Excellence Madame la Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement
Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs

Une fois de plus, le Burkina Faso et l'Union européenne, avec ses Etats-membres, se trouvent engagés dans un partenariat qui sera –j'en suis sûr- fructueux, pour la mise en œuvre de cet important Programme dénommé « Programme Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers ».

Permettez-moi de féliciter et d'encourager le Gouvernement du Burkina Faso, qui depuis quelques années a fait la question de la gestion des frontières son cheval de bataille. En témoignent l'élaboration et l'adoption en 2015, des instruments de planification de gestion des espaces frontaliers à savoir : la Stratégie Nationale de Gestion des Frontières et le Programme d'Appui à la Gestion Intégrée des Frontières (PAGIF).

Nous savons tous que la crise libyenne a -entre autres- induit une dégradation de la situation sécuritaire dans le Sahel faisant ainsi des zones frontalières des espaces où se cristallisent des menaces pour la sécurité et le développement durable du Burkina Faso et ses pays limitrophes. La prolifération des armes, la présence de groupes armés terroristes et de réseaux criminels ont été renforcés, comme en témoignent les attentats terroristes meurtriers à Bamako en novembre 2015, Ouagadougou en janvier 2016, dans certaines localités du Nord du pays courant 2017 et Grand Bassam en mars 2016.

Le Burkina Faso, au milieu du Sahel avec six pays limitrophes et une frontière qui s'étend sur 3615 Km, est particulièrement vulnérable à ces menaces. En plus, le Burkina est un pays de transit pour la migration vers l'Europe. Ainsi, le Burkina fait partie des pays bénéficiaires du Fonds Fiduciaire d'Urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique mis en place par l'Union Européenne, qui soutient des projets également dans les domaines de la résilience et de la création d'emplois dans les zones frontalières. Cette action traduit ainsi les objectifs du Plan d'Action Régional

de l'Union européenne pour le Sahel 2015-2020 adopté en avril 2015 par le Conseil européen, et se situe dans le prolongement de la Déclaration et du Plan d'action de La Valette.

Le ProGEF a été conçu, pour accompagner la mise en œuvre des cadres stratégiques du Burkina, et concentrera ses efforts sur six (06) objectifs du PAGIF. Au-delà de la sécurité et du contrôle des frontières le projet cherchera à renforcer la présence de l'Etat dans les espaces frontaliers en soutenant les fonctions régaliennes et les services sociaux de base dans des zones reculées et possiblement délaissées aujourd'hui. Concrètement, le projet appuiera le renforcement institutionnel des acteurs concernés par les espaces frontaliers, les infrastructures de gestion mais aussi de services sociaux, le dialogue et la coordination entre les acteurs, et bien d'autres activités... Il sera en relation étroite avec des projets de Gestion des frontières au Mali et au Niger, également financés par le fonds fiduciaire.

Le budget total du ProGEF s'élève à 30 000 000 EUR et La contribution de l'UE est de 25 000 000 EUR, 5 000 000 EUR venant directement de l'Allemagne. Le projet sera mis en œuvre par la coopération allemande à travers la GIZ, pour une durée de quatre (04) ans. Une contribution complémentaire du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, et plus particulièrement celle du Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Frontières, des forces de Sécurité, bref de tous les acteurs impliqués dans la gestion des frontières est attendue. Ce projet est d'abord un appui au programme burkinabè d'appui à la gestion intégrée des frontières – PAGIF- ; ce n'est donc pas un projet de l'UE et de l'Allemagne, mais c'est votre projet, un projet qui s'inscrit parfaitement avec le nouveau Plan d'Urgence pour le Sahel que votre Gouvernement vient d'adopter.

La mise en œuvre de ce projet devra se caractériser par un sage équilibre entre la détermination pour atteindre les objectifs et les résultats attendus du projet et la flexibilité nécessaire pour s'adapter à un contexte d'exécution complexe et changeant. Ce sera là la tâche du comité de pilotage politique conjoint du projet, et, en dessous, du comité de suivi technique, que ce MoU crée.

Avant de terminer, je voudrais saluer l'implication et l'engagement personnel des Ministres responsables de ce projet, en particulier le Ministre en charge de l'Administration Territoriale et le Ministre d'Etat en charge de la Sécurité pour une bonne exécution de ce programme, qui répond à des situations d'urgence où nous sommes tous attendus.

Je vous remercie !